



27.01.2014
COMMUNIQUE
DE PRESSE

Generali renforce son offre de protection sociale pour les Gérants Majoritaires et les Professions Libérales

- Depuis plus d'un siècle, Generali assure les commerçants, artisans et professions libérales. Avec près de 22% de parts de marché en contrat retraite Madelin¹, Generali se positionne en leader du marché des professionnels.
- Alors que 28% des professionnels ont le statut de Gérants Majoritaires et 35% sont des Professions Libérales², Generali entend renforcer ses parts de marché avec une offre de protection sociale enrichie et adaptée aux besoins actuels de ces professionnels.
- Les Packs PLAN GERANT MAJORITAIRE et PLAN PROFESSION LIBERALE ont été rénovés en conservant les fondamentaux de l'offre, et en renforçant certains postes de garanties, afin de proposer à ces professionnels un niveau de protection sociale équivalent à celui d'un salarié cadre supérieur.

Direction du développement
Stratégie de marque et promesse client
Aude ESTEVES
Tél : 01.58.34.15.29
Email : aesteves@generali.fr

Nathalie TEYSSIER
Tél : 01.58.38.13.52
Email : nteyssier@generali.fr

Generali France
11 bd Haussmann
75 311 Paris cedex 09

www.generali.fr

DES GARANTIES ETENDUES ET UN TARIF COMPETITIF POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS

PLAN PROFESSION LIBERALE et PLAN GERANT MAJORITAIRE sont toujours des offres packagées répondant à trois types de besoins : **santé, prévoyance, retraite**. Les garanties ont été revues cette année pour répondre notamment aux besoins des jeunes entrepreneurs.

1. Santé : de nouvelles garanties en phase avec les modes de vie actuels

- **Création de la formule Duo**, qui est accessible soit à un couple, soit un adulte et un enfant ;
- **Un tarif fixé selon l'âge à la souscription**, qui reste ensuite le même sur toute la durée du contrat, jusqu'à 65 ans ;
- **Un choix de 6 formules à la carte**, avec une grille optique dédiée

Exemple de tarif santé formule DUO - âge de souscription : 35 ans

Formule	Ville	Prix / mois
DUO	Paris	73,2 €
DUO	Tours	57,5 €

Exemple de tarif santé formule FAMILLE milieu de gamme

âge de souscription : 42 ans, avec 3 ayants droits

Formule	Ville	Prix / mois
FAMILLE	Paris	174,4 €
FAMILLE	Tours	152,1 €

2. Prévoyance : des garanties étendues

¹ FFSA 2013

² Chiffres RSI 2010 et 2011

- **Comme en santé, le tarif est fixé selon l'âge au moment de la souscription**, et reste ensuite le même sur toute la durée du contrat, jusqu'à 65 ans ;
- **L'âge de fin de garanties a été étendu pour tenir compte de l'allongement de la durée de travail** :
 - Garanties décès et rente du conjoint : 75 ans
 - Incapacité : 70 ans



- **Possibilité de choisir différents niveaux de franchises** en maladie, accident, hospitalisation
- **Calcul du taux de rente invalidité** en fonction du métier du professionnel et de la façon dont le métier est exercé ;
- **Création de 3 formules optionnelles permettant de majorer de 100%, 200% ou 300% le montant du capital décès** ;
- **Possibilité d'opter pour un versement du capital décès sous forme de rente viagère.**

3. Retraite : une offre de qualité conservée, unique sur le marché

Le contrat LA RETRAITE est inclus dans ce pack. Il permet aux Gérants Majoritaires et Professions Libérales de bénéficier des atouts d'une table de mortalité unisexe unique sur le marché, d'un tarif garanti dès la souscription et d'une rente revalorisée de la même façon pour les cotisants et les retraités.

UNE GAMME DE SERVICES D'ASSISTANCE PLUS COMPLETE

- En cas d'invalidité du bénéficiaire, **un audit fonctionnel du logement est effectué par un ergothérapeute** afin d'identifier les aménagements à réaliser pour adapter le domicile,
- En cas de maladie ou d'accident conduisant à une capacité professionnelle du bénéficiaire, **une aide à la reconversion professionnelle est désormais assurée par le réseau de placement Cap Emploi**,
- En cas de décès, maladie ou accident conduisant à une incapacité professionnelle du bénéficiaire, **une aide au retour à l'emploi pour le conjoint sans activité professionnelle est désormais proposée.**

PLAN PROFESSION LIBERALE est un pack particulièrement adapté pour les professions médicales, les experts comptables, avocats, géomètres, huissiers de justice, notaires, architectes et les conseillers juridiques.

PLAN GERANT MAJORITAIRE est destiné aux artisans et commerçants exerçant une activité rémunérée en qualité de gérant majoritaire de société ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux.

Ces deux packs permettent à l'assuré de bénéficier du cadre fiscal avantageux de la Loi Madelin, sous réserve de certaines dispositions légales (Article 154 bis du Code général des Impôts).

PLAN GERANT MAJORITAIRE et PLAN PROFESSION LIBERALE ont reçu le label d'excellence 2014 des Dossiers de l'Épargne.

Ces offres sont disponibles auprès du réseau agents Generali et des courtiers partenaires de Generali.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En quoi consiste le statut Gérant Majoritaire ?

- Le statut de Gérant Majoritaire s'adresse aux personnes exerçant une activité rémunérée en qualité de gérant majoritaire d'une société ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux.
- Le Gérant Majoritaire est responsable civilement, pénalement et fiscalement de l'entreprise et possède plus de 50% du capital de la société.

Qui sont les Gérants Majoritaires en France ? ³

- On estime à **700 000** le nombre de gérants majoritaires en France.
- C'est une population diplômée : **44% sont diplômés de l'enseignement supérieur.**
- ¼ des gérants majoritaires travaillent avec leur conjoint.

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 13,8 milliards d'euros en 2012. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 6 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels. Plus de renseignements sur <http://www.generali.fr> et www.generation-responsable.com

A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Avec près de 70 milliards d'euros de primes collectées en 2012, le groupe Generali est l'un des principaux acteurs mondiaux de l'assurance, ainsi que le premier assureur vie en Europe. C'est aussi l'un des premiers gestionnaires d'actifs dans le monde et un opérateur immobilier majeur. Avec 80 000 employés et 65 millions de clients dans plus de 60 pays à travers le monde, le groupe est l'un des leaders sur les marchés d'Europe de l'Ouest et occupe une place grandissante en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Asie. Plus d'informations sur www.generali.com